

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2017

Session spéciale du conseil, sous la présidence de Mme Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 19 décembre 2017 à 18 h 45 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Absence

Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5 (motivée)

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Adoption du règlement 240-2017-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2018.**
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2017-12-0683-A

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Adoption du règlement 240-2017-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2018.

Résolution 2017-12-0684-A

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le règlement 240-2017-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Période de questions.

Aucune.

6) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2017-12-0685-A

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier